

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'UTILISATION D'EAU POTABLE

Le manque de pluviométrie, l'absence de neige cet hiver et la sécheresse persistante ont un effet sur la capacité du niveau d'eau de la nappe phréatique et des installations de notre commune.

Nous avons constaté que malgré la restriction demandée à deux reprises dans la revue communale, la consommation journalière n'a pas diminué.

Nous avons mis en œuvre une étude visant à compenser à long terme les effets climatiques, cependant, il est nécessaire de renforcer notre attention afin de préserver nos capacités en eau potable.

Pour parer à toutes éventualités, nous vous invitons dès lors, à éviter les gaspillages et à restreindre votre consommation en eau au strict nécessaire.

Voici quelques gestes simples qui permettent d'économiser cette ressource si précieuse :


- Ne faites pas fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle à moitié vide. Dans la mesure du possible, veillez à faire tourner le lave-linge la nuit, en évitant d'effectuer toutes vos lessives durant le week end
- Récupérez les eaux de pluie pour l'arrosage des jardins et pelouses ;
- Prenez une douche plutôt qu'un bain, cela divise la consommation par 6;
- Le lavage des voitures, en dehors des stations de lavage automatique, des fontaines publiques ou via une citerne d'eau de pluie, est interdit ;
- Les prélèvements pour le remplissage des piscines à usage privé sont interdits ;

Le Service des Eaux, quant à lui, a procédé à l'arrêt des fontaines publiques raccordées au réseau de distribution d'eau potable. Les autres resteront en fonction puisque provenant de sources.

Un avis de fin des restrictions sera publié en temps voulu.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.




Benoit PIEDBOEUF
Bourgmestre